

Cap sur les mobilités douces et actives !

Lorient Agglomération souhaite encourager le développement des mobilités douces et actives. La semaine européenne de la mobilité est l'occasion de sensibiliser les publics à ces modes de déplacements plus durables et de pouvoir combiner les mobilités. L'aspiration des habitants à adapter leurs modes de vie et de mobilités, aux enjeux de la transition écologique va croissante. Et l'usage du vélo au quotidien est une réponse objective. Plusieurs aides sont déjà mises en place par Lorient Agglomération et des opérations d'envergure sont programmées pour faciliter et sécuriser l'usage du vélo sur le territoire.

Des aides concrètes pour encourager l'usage du vélo

Dès 2021, Lorient Agglomération a mis en place une aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique, vélo pliant ou vélo cargo. A ce jour, plus de 1 700 habitants ont bénéficié de ce soutien pour un montant total de 340 000 €.

D'autres actions concrètes ont également été déployées sur le territoire pour promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens comme les formations de vélo écoles pour les enfants ou les adultes, mais aussi les ateliers d'autoréparation. Ces temps permettent d'apprendre à mieux circuler en ville avec un niveau technique satisfaisant. Le dispositif « Mon école éco-mobile » est également mis en œuvre dans 5 à 6 écoles chaque année.

Pour encourager l'intermodalité transport en commun - vélos, des stationnements vélos sécurisés ont déployés aux gares / haltes ferroviaires (Gestel ou Brandérion) mais aussi aux embarcadères (Gâvres, Locmiquélic ou Lorient Port de Pêche). 100 000€ ont été investis en 2022 et le déploiement sera poursuivi en 2023.



Par ailleurs, Lorient Agglomération aide financièrement les communes pour la réalisation des aménagements cyclables sur les axes d'intérêts intercommunaux (50% pour les études, 30% pour les travaux).

En perspectives

L'élaboration du prochain schéma directeur vélo avance en cohérence avec celui du Département en cours d'élaboration également, mais aussi les Communes, maitres d'ouvrage des aménagements cyclables. Ce schéma se traduira par le financement d'aménagements cyclables et des actions de promotion du vélo. Il devrait être approuvé au 1^{er} semestre 2023. L'Agglomération étudie la possibilité de déployer sur l'ensemble de son territoire un service de location moyenne - longue durée de vélos à assistance électrique.

Enfin, des réflexions sont conduites pour augmenter la capacité d'emport des vélos dans la flotte ; ainsi, en aout dernier une phase de test à été réalisée sur le Tanghethen pour augmenter la surface accordée aux vélos en supprimant quelques places assises.

A moyen terme, Lorient Agglomération engage la construction d'un nouveau navire hydrogène ; ce nouveau navire devra intégrer un espace pour le stationnement des vélos d'environ 17 m², soit environ une quarantaine de vélos. Son « sister ship » pourrait être commandé dans la foulée.

C'est un plan vélo ambitieux à l'échelle du territoire et intégré au réseau de transport en commun qui est souhaité au sein de l'agglomération, pour donner aux mobilités actives et douces toute leur place dans l'espace public.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

